



LANCEMENT PASSERELLE JAP

Thématique :

- ☐ Présidence
- ☐ Administration et Finances
- ☐ Haut Niveau
- ☐ Formation & Emploi
- ☐ Marque

- ☐ Clubs et Territoires
- ☐ Compétitions
- ☐ Affaires juridiques et Institutionnelles
- ☒ Développement
- ☐ Filiales

Destinataires :

- ☐ Comités
- ☐ Liges
- ☐ Liges et Comités

- ☒ Liges, Comités et Clubs
- ☐ CTS

Nombre de pièces jointes : 1

☒ Information

☐ Echéance de réponse :

La Fédération Française de Basketball lance la **Passerelle JAP**, un nouveau dispositif destiné à accompagner les jeunes ayant obtenu le **JAP d'Or** et/ou ayant validé les compétences « **J'Arbitre** » et « **Je Participe** », afin de poursuivre leur apprentissage et leur progression vers les fonctions d'officiels.

À qui s'adresse la Passerelle JAP ?

Ce dispositif est réservé aux jeunes :

- Âgés de 10 à 15 ans.
- Ayant obtenu le JAP d'Or et/ou ayant validé les compétences du « j'Arbitre » et « Je Participe » de l'opération JAP.

L'objectif est de permettre à ces jeunes de **poursuivre leur progression après le JAP**, de développer leurs compétences d'**Arbitre** et d'**OTM** et de les accompagner progressivement vers les formations d'officiels.

Un parcours progressif :

La Passerelle JAP propose un parcours progressif permettant aux jeunes de poursuivre leur apprentissage et de développer leurs compétences d'officiels :

- **Année 1 – Consolidation** : un parcours e-learning pour approfondir les connaissances acquises dans le cadre du JAP.
- **Année 2 – Spécialisation** : poursuite d'un deuxième e-learning avec une orientation vers la fonction Arbitre ou OTM, accompagnée par la CDO.
- **Année 3 – Mise en pratique** : exercice de la fonction choisie lors des rencontres du club, avec un suivi de la CDO pour accompagner la progression du jeune.

Les Jappeurs auront jusqu'au **15 juin de chaque saison** pour finaliser leur parcours e-learning. À l'issue de ce parcours, le jeune pourra poursuivre vers les **formations officielles d'Arbitre ou d'OTM**.

Inscriptions :

Les jeunes éligibles seront **directement contactés par la FFBB** afin de leur présenter le dispositif et les modalités d'inscription.

Formation gratuite (financée entièrement par la FFBB).

Le Service Jeunesse reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contact : Service Jeunesse

E-mail : jeunesse@ffbb.com

Rédactrice	Vérificatrice	Approbateur
Agnès FAUCHARD Présidente de la Commission Fédérale Jeunesse	Jackie BLANC-GONNET Directrice du Pôle Développement	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2026-10-05 NOTE LR CD CLUBS 7-CFJ Lancement Passerelle JAP - VFIN	